**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Acquisition et livraison de motoculteurs, semences et matériel agricole aux CRDE partenaires du projet AFIDEV au profit des groupements producteurs et coopératives de maraîchage dans les zones des CRDE partenaires du projet |
| Bénéficiaire(s) | Projet AFIDEV ; CRDE, Groupements producteurs et coopératives de maraîchage |
| Pays | Union des Comores |
| Durée totale des jours prévus | 60 jours |

1. **Contexte et justification du besoin**

Le projet AFIDEV (Appui aux Filières d’Exportation et au Développement Rural) s’inscrit dans le cadre du Plan de développement France-Comores (PDFC), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le Ministère de l’Agriculture de la Pêche, de l’Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA) de l’Union des Comores.

Ce projet a comme finalité l’amélioration de la compétitivité, l’organisation et la diversification des filières d’exportation (vanille, ylang-ylang, girofle) et maraîchère ; la contribution à augmenter les volumes et la qualité des productions ; aider à une répartition plus favorable de la valeur ajoutée.

Le projet se décline en 6 composantes :

* Composante 1 : Appui à la transformation, au stockage et au conditionnement
* Composante 2 : Assistance technique à la création de l’OCPR[[1]](#footnote-1)
* Composante 3 : Partenariats commerciaux avec les pays importateurs de produits comoriens
* Composante 4 : Recherche appliquée en vue d’accompagner l’amélioration de la production
* Composante 5 : Appui à la production agricole ciblée sur les filières de rente et maraîchère
* Composante 6 : Réhabilitation des pistes rurales

Aux Comores on distingue schématiquement trois catégories de cultures ; Les cultures vivrières, les cultures dites de rente ou d’exportation et les cultures maraîchères. Les cultures vivrières sont essentiellement des bananiers, maniocs, taros, ignames, patates douce etc… C’est une production qui répond principalement aux besoins alimentaires des exploitants agricoles. Quelques surplus sont écoulés sur les marchés.

Les cultures de rente sont la vanille, le girofle et l’ylang-ylang accessoirement le gingembre, le curcuma, le sésame, la cannelle et le poivre destinées à la vente localement et à l’exportation.

Les cultures le plus souvent rencontrées dans le maraîchage comorien sont, sans être exhaustif : les tomates, les concombres, les carottes, les piments, les poivrons, les salades, les choux, le persil etc…

Les cultures maraîchères peuvent être considérées comme des « cash crop » dans la mesure où, bien qu’alimentaires, elles sont une source de revenus non négligeable pour les agriculteurs.

La tomate est particulièrement prisée dans la tradition culinaire comorienne, si bien que malgré l’existence d’une production locale, on trouve abondamment de la tomate pelée en conserve et du concentré d’importation, dans le commerce. Cela s’explique aussi par le manque de transformation de la production locale.

Vulgarisé aux Comores par les projets d’appui au secteur agricole dans les années 80, le maraîchage suppose un meilleur niveau de technicité que pour les cultures vivrières traditionnelles. En effet, le plus souvent, il requiert le recours à des semences améliorées, des engrais et produits phytosanitaires. De plus, les itinéraires techniques incluent une certaine technicité en matière de conduite de pépinières, de fabrication de planches, de tuteurage, égourmandage, de lutte contre les maladies et ravageurs ainsi que de fertilisation etc…

En outre, l’implantation de cultures maraichères est conditionnée par un investissement initial plus conséquent que pour les cultures vivrières traditionnelles pour se procurer les intrants nécessaires.

Les maraîchers comoriens sont généralement des jeunes et des femmes, plus réceptifs aux innovations, parfois organisés en coopératives ou groupements.

La filière maraîchère est confrontée à l’usage massif de pesticides. Ce qui n’est pas sans risques pour les producteurs, les consommateurs et le milieu naturel. Le projet AFIDEV fait la promotion du maraîchage suivant les principes de l’agroécologie pour un usage modéré et raisonné des produits chimiques.

Le projet AFIDEV, dans le cadre de sa composante 5 : « Appui à la production agricole ciblée sur les filières de rente et maraîchère » appuie la filière maraichère à travers, notamment :

* Un appel à projets maraîchage
* Un appui à la commercialisation
* Des expertises dans le domaine de la lutte contre les bio agresseurs
* Des sessions de formation en agroécologie
* La construction de citernes et de réseaux d’irrigation
* La fourniture de matériel agricole

L’acquisition de matériel agricole et de semences appropriés est essentiel à une conduite efficace des travaux maraîchers et à une augmentation de la production.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Objectif général**

L’objectif principal de ce marché est la fourniture et livraison de matériel agricole et de semences répondant aux spécifications techniques en annexe I.

* 1. **Modalités d’exécution du marché**

Les prestations seront réalisées à travers deux lots :

***Lot 1 : Fourniture, livraison et montage de motoculteurs et de cultivateurs à roues***

1. Fourniture et livraison de motoculteurs ;
2. Montage et démonstration du fonctionnement ;

***Lot 2 : Fourniture et livraison de semences et de petits matériel agricole***

Fourniture et livraison de semences et de matériel agricole ;

1. **Description de la mission**
   1. **Activités prévues**

Le prestataire devra prendre les dispositions nécessaires pour bien exécuter le marché conformément aux spécifications techniques et suivant les règles de l’art à travers les activités suivantes :

Préparation de la mission

* Examen de la documentation relative au marché ;
* Transmission des documents exigés avant le démarrage ;

Phase I : Période des commandes

* Passer les commandes des équipements au respect des spécifications techniques ;
* Anticiper pour garantir la livraison au moins une semaine avant la date limite ;
* S’assurer que le matériel livré en exécution du présent marché est conforme aux normes européennes (lot 1) ;

Votre offre devra être chiffrée en HT ;

Phase II : Fourniture et livraison

* Les matériels seront contrôlés et essayés pour s'assurer qu'ils sont bien conformes au marché ;
* Les CRDE procéderont à la vérification du matériel conformément à l’annexe I ;

Lieux de livraison des matériels :

Dans les CRDE de Bambao Mtsanga, Domoni et Mrémani à Anjouan et les CRDE de Séréhini et Dzahadjou à la Grande Comore.

* 1. **Livrables attendus**

Les livrables attendus sont listés dans le tableau ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Date de livraison** |
| 1. Acquisition et livraison de 10 motoculteurs aux CRDE de Bambao Mtsanga, Domoni et Mrémani à Anjouan et les CRDE de Séréhini et Dzahadjou à la Grande Comore | T0 + 60 jours |
| 1. Acquisition et livraison de 10 cultivateurs à roues aux CRDE de Bambao Mtsanga, Domoni et Mrémani à Anjouan et les CRDE de Séréhini et Dzahadjou à la Grande Comore | T0 + 60 jours |
| 1. Acquisition et livraison de semences et matériel agricole aux CRDE de Bambao Mtsanga, Domoni et Mrémani à Anjouan et les CRDE de Séréhini et Dzahadjou à la Grande Comore | T0 + 60 jours |

* 1. **Coordination**

Abdoul Kader ADAMOU, Chef de projet AFIDEV et Mohamed Dossar, Référent technique Génie Rural du projet AFIDEV seront les interlocuteurs du prestataire pour Expertise France.

[abdoul-kader.adamou@expertisefrance.fr](mailto:abdoul-kader.adamou@expertisefrance.fr)

[mohamed.bacar-dossar@expertisefrance.fr](mailto:mohamed.bacar-dossar@expertisefrance.fr)

Une réunion de lancement se tiendra 2 jours après la notification du contrat.

1. **Durée et Modalités d’exécution**
   1. **Période de mise en œuvre :**  60 jours

Le calendrier prévisionnel d’exécution de l’ensemble des prestations pour les deux lots est de 60 jours.

1. **Informations pratiques**

L’offre technique devra comprendre :

- Le manuel de montage et d’utilisation des motoculteurs et cultivateurs à roues proposés en conformité avec les spécifications ;

- Planning de livraison agricole aux Comores ;

**Annexe 1 : Spécifications techniques**

**Lot 1 : Motoculteurs et cultivateurs a roues**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Description technique** | **Quantité** |
| Motoculteurs (ratisser tous types de sol, arracher les mauvaises herbes, mélanger le compost, les engrais, aérer les sols, etc.) | * Type de produit : motoculteur/motobineuse convenable pour les jardins de 1000 m² * Puissance : 0.02012 CV * Puissance en Cv : 6,5 * Puissance en watt : 4800 * Moteur : Thermique 4 temps * Cylindrée : 208 cm3 * Vitesse : 2 vitesses Avant et 1 Arrière * Fraise : 6.0 fraises (largeur des fraises de 56 à 83 cm et travail en profondeur 25cm) * Démarrage : Manuel par lanceur * Roues agraires métalliques : 400x8 * Avec charrue * Garantie un an | 10 |
| Cultivateurs à roues | Lames oscillantes : minimum 175 mm en acier aiguisées à l'avant comme à l'arrière avec 2 points de fixation Griffe : 3 dents Buttoir : largeur maximale de travail est de 20 cm Garantie : SAV d'un an avec pièces de rechange | 10 |

**Lot 2 : Semences et matériel agricole**

|  |  |
| --- | --- |
| **Désignation** | **Description technique** |
| Semences et matériel agricole | Matériel agricole :   * 100 houes * 100 pelles * 100 râteaux * 50 tuyaux d’arrosage (rouleau de 50 m) * 20 plaques de semis rigide (Lot de 5 plaques) * 100 fourches model français * 40 brouettes * 40 arrosoirs * 20 pulvérisateur à dos * 100 Pièges adhésifs contre les mouches * 100 fourches (model français)   Semences :   * Tomates *Symbad F1*, 16 boites de 50 g * Tomates *Floradad*, 4 boites de 50 g * Choux *Sultana*, 20 boites de 50 g * Concombre *Poinsett* + 20 boites de 100 g * Haricots, 20 sachets de 100 g * Carottes *amazone*, 20 boites de 100 g * Betteraves, 20 boites de 100 g * Poivrons, 20 boites de 50 g * Piments, 20 boites de 50 g * Petsay (Pé-tsaï), 20 boites de 100 g * Laitue *EDEN*, 20 boites de 100 g |

1. **Critères d’évaluation des offres**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Critères d’évaluation Lot 1*** | ***Nombre de points*** |
| Conformité aux normes européennes | 10 |
| Conformité aux spécifications techniques proposées | 20 |
| Calendrier de livraison, d’installation et suivi technique | 20 |
| Trois marchés similaires | 10 |
| **Offre technique** | **60** |
| **Offre financière** | **40** |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Critères d’évaluation Lot 2*** | ***Nombre de points*** |
| Conformité aux spécifications techniques proposées | 25 |
| Calendrier de livraison, d’installation et suivi technique | 25 |
| Trois marchés similaires | 10 |
| **Offre technique** | **60** |
| **Offre financière** | **40** |

1. Office comorienne des produits d’exportation [↑](#footnote-ref-1)